**AGENDA/10/18**

Bruxelles, vendredi 21 mai 2010

# Top News de la Commission Européenne 24 mai 2010 au 11 juin 2010

**Note de Background du Service du Porte-parole à l'attention des journalistes. La Commission se réserve le droit d'effectuer des changements**


**Du lundi 24 au vendredi 26 mai 2010**:
Première visite en Asie de M. Andris Piebalgs, commissaire chargé du développement..... 3

**Mardi 25 mai 2010:**
Semaine européenne des PME 2010 – promotion et soutien de l'esprit d'entreprise..... 5

**Mardi 25 mai 2010:**
Forum européen sur l'énergie nucléaire à Bratislava ..... 7

**Du mardi 25 au mercredi 26 mai 2010:**
"L'Union européenne après le Traité de Lisbonne": conférence à haut niveau d'universitaires et de décideurs ..... 8

**Du mardi 25 au mercredi 26 mai 2010:**
Forum économique de Bruxelles ..... 9

**Mercredi 26 mai 2010:**
Fonds de résolution des défaillances bancaires: la Commission européenne propose différentes options dans une communication ..... 11

**Mercredi 26 mai 2010:**
La Commission propose de négocier avec les États-Unis un nouvel accord relatif à la protection des données..... 13

**Mercredi 26 mai 2010:**
Action pour le climat: Communication pour débloquer le potentiel européen pour une innovation et croissance propre..... 15

**Jeudi 27 mai 2010:**
La Commission révise les règles de concurrence pour la distribution et réparation des véhicules à moteur..... 17

**Les jeudi 27 et vendredi 28 mai 2010:**
Premier Forum de l'ultrapériphérie européenne..... 19

**Vendredi 28 mai 2010:**
Faciliter l'accès aux fonds de l'UE afin de stimuler la croissance et la recherche..... 20

**Vendredi 28 mai 2010:**
Conférence de haut niveau à Madrid sur les infrastructures énergétiques européennes... 21

**Mardi 1 juin 2010:**
Début de la Semaine verte, conférence annuelle de la Commission européenne sur l'environnement..... 22

**Mercredi 2 juin 2010:**
La Commission récompense les entreprises européennes les plus vertes ..... 23



Editeur Michael Karnitschnig
+32 2 299 60 66
SPP Coordination et Planification

**Mercredi 9 juin 2010:**
La Commission présente sa stratégie pour moderniser l'éducation et la formation professionnelles en Europe ..... 24

**Jeudi 10 juin 2010:**
Rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade en Europe..... 25

**Jeudi 10 Juin 2010:**
Les Prix de l'Union européenne pour le Patrimoine Culturel présentés à Istanbul ..... 26

## Du lundi 24 au vendredi 26 mai 2010: première visite en Asie de M. Andris Piebalgs, commissaire chargé du développement

**La nouvelle:**

Du 24 au 26 mai, Andris Piebalgs, commissaire européen chargé du développement, se rendra en Indonésie pour y évoquer l'avenir de la coopération au développement à l'occasion de la conférence ASEM (Rencontre Asie-Europe) sur le développement, où il prononcera un important discours. Lors de cette première visite en Asie, il présentera et expliquera le plan d'action de la Commission européenne en Asie. Il signera un grand programme d'éducation avec le gouvernement indonésien et ira se rendre compte sur place de l'état d'avancement de projets financés par l'UE. Il s'entretiendra avec les ministres indonésiens chargés du développement et de l'éducation nationale.

**Le contexte:**

Une conférence de haut niveau de l'ASEM intitulée «Vers un partenariat entre l'Asie et l'Europe pour le développement durable» et organisée conjointement par la Commission européenne et le gouvernement indonésien aura lieu à Yogyakarta les 26 et 27 mai 2010. Quelque 150 participants issus des pays membres de l'ASEM (les 27 États membres de l'UE et 16 pays asiatiques, le secrétariat de l'ANASE et la Commission européenne) ainsi que des groupes de réflexion traiteront des défis communs de la coopération au développement. Un débat d'envergure sur l'avenir de la coopération internationale au développement sera organisé ainsi que des débats plus ciblés sur la cohésion sociale, le développement à faible intensité de carbone et la cohérence des politiques au service du développement. La conférence fait partie d'une série de réunions qui seront organisées en vue du sommet de l'ASEM8 des chefs d'État et de gouvernement que la Belgique accueillera les 4 et 5 octobre 2010.

Le commissaire participera aussi à des discussions de haut niveau sur la coopération au développement UE-Indonésie. Durant sa visite, il participera à la cérémonie de signature du programme de soutien au secteur de l'éducation, qui est l'une des opérations de soutien budgétaire les plus importantes (200 millions d'euros) financées par l'UE en Asie. L'Indonésie, quatrième pays du monde par sa population, est un pays à revenu intermédiaire à taux de croissance élevé. En novembre 2009, l'UE et l'Indonésie ont renforcé leurs liens par la signature de l'accord de partenariat et de coopération UE-Indonésie (APC).

**L'événement:**

25 mai 2010: Visite d'une école et cérémonie de signature du programme Indonésie-UE de soutien au secteur de l'éducation

Jakarta, Indonésie

26 mai 2010: Ouverture de la conférence ASEM sur le développement – Yogyakarta, Indonésie

Visite de projets sur le terrain – Jakarta, Indonésie

- Diffusion sur EbS

**Les sources:**

Site Internet de la II[e] conférence ASEM sur le développement:
http://ec.europa.eu/europeaid/where/asia/regional-cooperation/support-regional-integration/asem/index_en.htm

Site Internet de la délégation de l'UE en Indonésie:
http://www.delidn.ec.europa.eu/

Site Internet du commissaire Piebalg:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/piebalgs/index_fr.htm

**Les contacts:**

Catherine RAY +32 2 296 99 21 ou +32 498 96 99 21 catherine.ray@ec.europa.eu

## Mardi 25 mai 2010: Semaine européenne des PME 2010 – promotion et soutien de l'esprit d'entreprise

**La nouvelle:**

La Semaine européenne des PME 2010 vise à promouvoir et à soutenir l'esprit d'entreprise. Des manifestations sont organisées en vue d'aider les PME et les micro-entreprises à partager leurs expériences et à développer leurs activités. Des foires, des conférences et des ateliers, entre autres, fourniront des informations relatives aux programmes de soutien des autorités européennes, nationales et locales destinés à aider les PME en expansion ainsi que les personnes souhaitant créer une entreprise. Une importance particulière est également accordée à la promotion de l'entrepreneuriat comme choix professionnel, notamment pour les jeunes. Certains pays organiseront des journées portes ouvertes dans les entreprises, en vue de donner un aperçu des défis que représente la gestion d'une entreprise et des satisfactions que l'on peut en tirer.

**Le contexte:**

Organisée pour la première fois en 2009, la Semaine européenne des PME est à présent au centre des actions menées par la Commission européenne en faveur des petites et moyennes entreprises, notamment à travers le «Small Business Act» (SBA) de l'UE. Adoptée en 2008, cette communication de la Commission appelle l'Union et les États membres à créer un environnement «dans lequel les entrepreneurs et les entreprises familiales peuvent prospérer et où l'esprit d'entreprise est récompensé».

**L'événement:**

Selon les estimations, plus de 2,7 millions de personnes devraient prendre part aux quelque 1000 manifestations organisées dans 37 pays pour la semaine européenne des PME 2010, entre le 25 mai et le 1er juin. Cette initiative présentera l'aide offerte aux entreprises aux niveaux européen, national, régional et local.

**Les sources:**

La note d'information et le communiqué de presse seront disponibles le jour même.

Page web de la Commission européenne consacrée à la Semaine européenne des PME 2010 (en 21 langues):
http://ec.europa.eu/enterprise/policies/entrepreneurship/sme-week/

Page web de la Commission européenne consacrée aux PME:
http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/index_fr.htm

Page web de la médiathèque de la Commission européenne consacrée à la Semaine européenne des PME:
http://ec.europa.eu/enterprise/policies/entrepreneurship/sme-week/press/index_fr.htm

Site web du commissaire Tajani:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/tajani/index_fr.htm

- I-063110 : VNR: Mission possible: aider les petites entreprises à lutter contre la récession
- I-057996 : Archives: Loi sur les petites entreprises
- I-051114 : Banque d'images (courte): Entreprises: financement des PME

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Fabio PIROTTA | +32 2 2967284 | Fabio.Pirotta@ec.europa.eu |
| Andrea MARESI | +32 2 2990403 | Andrea.Maresi@ec.europa.eu |

## Mardi 25 mai 2010: Forum européen sur l'énergie nucléaire à Bratislava

**La nouvelle:**

Le Forum européen sur l'énergie nucléaire (FEEN) à Bratislava débattra de solutions pour la gestion des déchets radioactifs, les questions de transparence et le rôle de l'énergie nucléaire dans une économie européenne à faibles émissions de $CO_2$. Robert Fico, premier ministre de la république slovaque, son homologue tchèque Jan Fischer, ainsi que Günther Oettinger, membre de la Commission chargé de l'énergie, assisteront à cette conférence de haut niveau et prononceront des allocutions inaugurales.

**Le contexte:**

Le FEEN sert de plateforme à un large débat entre toutes les parties prenantes sur les avantages et les risques de l'énergie nucléaire. Le Forum répond au défi du renforcement de la politique européenne de l'énergie.

La proposition de la Commission visant à créer le Forum européen sur l'énergie nucléaire a été approuvée par le Conseil européen de mars 2007. Le Forum se tient à tour de rôle à Bratislava et à Prague.

**L'événement:**

Conférence de presse par Günther Oettinger, membre de la Commission chargé de l'énergie à l'Hôtel Borik, Bratislava, le 25 mai à 15h30. Discours prononcé par le commissaire Oettinger à la séance inaugurale à 14 heures.

**Les sources:**

Site internet de la Commission européenne sur le Forum nucléaire:
http://ec.europa.eu/energy/nuclear/forum/forum_en.htm

Site internet du commissaire Oettinger:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/oettinger/index_en.htm

I-058578 : Banque d'images (longue): Sécurité nucléaire - 2008
I-053831 : Banque d'images (longue): Energie nucléaire - 2007

**Les personnes de contact:**


| | | |
|---|---|---|
| Marlene HOLZNER | 02/296.01.96 | marlene.holzner@ec.europa.eu |
| Nicole BOCKSTALLER | 02/295.25.89 | nicole.bockstaller@ec.europa.eu |

## Du mardi 25 au mercredi 26 mai 2010: "L'Union européenne après le Traité de Lisbonne": conférence à haut niveau d'universitaires et de décideurs

**Les nouvelles:**

D'éminents responsables politiques, des universitaires et des journalistes se réuniront au Parlement européen à Bruxelles pour examiner l'impact du traité de Lisbonne sur l'Union européenne.

**Le contexte:**

La conférence mondiale Jean Monnet est organisée par la Commission européenne. La Commission invite, tous les deux ans, le réseau mondial des associations d'études européennes de la Communauté européenne (ECSA-World) pour rejoindre cet évènement.

Le Président de la Commission, José Manuel Barroso, prononcera le discours-programme d'ouverture et la commissaire Androulla Vassiliou présentera le Prix Jean Monnet 2010 à un universitaire pour sa contribution dans le domaine de l'intégration européenne.

Le programme Jean Monnet constitue un réseau de professeurs universitaires experts dans 62 pays venus de cinq continents. Ce programme a facilité le dialogue mondial et a fourni des orientations à la Commission européenne à de nombreuses occasions dans le passé.

**L'évènement:**

La Conférence mondiale Jean Monnet/ECSA-World: "L'Union européenne après le Traité de Lisbonne", Parlement européen, 25-26 mai 2010.

Pour des raisons particulières, l'inscription préalable est obligatoire (y inclus la presse). Prière de contacter: Jmc10@teamwork.fr

**Les sources:**

Les conférences Jean Monnet:
www.ec.europa.eu/education/jean-monnet/doc822_en.htm

IP/09/1278: Expliquer l'intégration européenne: la Commission européenne célèbre vingt années de soutien aux études européennes dans le monde

Le site de la commissaire Vassiliou:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/vassiliou/index_fr.htm

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Dennis ABBOTT | +32.2.295.92.58 | dennis.abbott@ec.europa.eu |
| Dina AVRAAM | +32.2.295.96.67 | dina.avraam@ec.europa.eu |

## Du mardi 25 au mercredi 26 mai 2010: Forum économique de Bruxelles

**La nouvelle:**

Cette nouvelle édition du Forum économique de Bruxelles débattra des réponses à apporter aux questions les plus pressantes auxquelles l'Europe fait face aujourd'hui:

- L'assainissement du système financier est-il un succès? Courons-nous le risque de répéter les erreurs du passé?
- Comment gérer les performances divergentes en termes de compétitivité?
- Une économie à faible empreinte carbone peut-elle apporter une croissance durable? Quel est le coût-bénéfice?
- Est-il possible de désamorcer la "bombe à retardement" de la dette publique?
- La coordination politique au sein de la zone euro doit-elle être revue?
- Sommes-nous en mesure de remettre l'Europe sur le chemin de la prospérité?

Le commissaire en charge des affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, sera l'hôte de cet événement, qui comptera également la présence de Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, Elena Salgado, ministre espagnole des finances, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, et Connie Hedegaard, commissaire d'action pour le climat, entre autres. Au total, près de 50 intervenants participeront aux 3 sessions et 6 panels, y compris une session spéciale sur les changements climatiques et la "croissance verte".

Le 25 mai, le nom du gagnant du concours photo sur l'euro "L'euro: que représente-t-il pour toi?", organisé dans les écoles de l'Union européenne, sera dévoilé. Le commissaire Olli Rehn remettra les prix aux 6 équipes finalistes ainsi qu'à l'équipe gagnante.

**Le contexte:**

Le Forum économique de Bruxelles est la conférence économique phare de la Commission européenne. Elle rassemble des représentants du monde de la politique internationale et européenne, ainsi que de l'entreprise, l'académie et les médias. Cette année, plus de 1300 participants sont attendus. Le Forum vise à promouvoir un débat constructif en matière de politique économique et à le rendre public.

**L'événement:**

Lieu: Bâtiment Charlemagne, rue de la Loi 170 (Bruxelles)

<u>25 mai:</u>

09:30: Allocution inaugurale par Herman Van Rompuy, président du Conseil européen

11:00: Allocution par Elena Salgado, ministre espagnole des finances (présidence espagnole de l'UE)

11:30: Cérémonie de remise des prix du concours photo sur l'euro, organisée dans les écoles de l'UE

12:30: Allocution par José Manuel Barroso, président de la Commission européenne

13:00: Point presse avec le commissaire Olli Rehn

18:00: Allocution par la commissaire Connie Hedegaard

26 mai:

12:30: Allocution de clôture par le commissaire Olli Rehn

Voir programme détaillé

Couverture vidéo:

- EbS retransmettra les allocutions principales

Cet événement sera également retransmis en direct sur internet:

www.ec.europa.eu/bef

Possibilité de connexion aux bandes sonores par les canaux d'interprétation.

Enregistrements des sessions disponibles sur internet à partir du 27 mai 2010:

http://webcast.ec.europa.eu

**Les sources:**

Site web de l'événement (programme, intervenants, inscription):
www.ec.europa.eu/bef

Dossier de presse Europe 2020:
http://europa.eu/press_room/press_packs/europe_2020/index_en.htm

Site web du commissaire Rehn:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/rehn/index_en.htm

- REF-70111 (Vidéo): Prévisions économiques européennes – Printemps 2010 – Conférence de presse (5 mai 2010) sur EbS

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Amadeu Altafaj Tardio | +32 (0)2 2952658 | amadeu.altafaj-tardio@ec.europa.eu |
| Pia Seppala | +32 (0)2-2992448 | pia.seppala@ec.europa.eu |
| Irena Novakova | +32 (0)2-2999608 | irena.novakova@ec.europa.eu |

## Mercredi 26 mai 2010: fonds de résolution des défaillances bancaires: la Commission européenne propose différentes options dans une communication

**La nouvelle:**

Le 26 mai 2010, la Commission européenne présentera une communication consacrée aux options à prendre pour permettre la mise en place éventuelle de fonds de résolution des défaillances bancaires.

Dans cette communication, la Commission plaidera en faveur de l'instauration d'un réseau harmonisé de fonds de résolution créés avant toute défaillance («*ex ante*») et financés par une contribution des banques. Ces fonds de résolution devraient être utilisés pour financer une résolution ordonnée des banques en difficulté; ils constitueraient un des outils figurant dans une panoplie plus large de mesures prises pour prévenir et gérer les crises. Une deuxième communication est attendue pour octobre: elle détaillera l'éventail complet des outils prévus dans ce contexte. L'objectif majeur est de faire en sorte que les défaillances bancaires ne déstabilisent pas le système financier dans son ensemble, et que l'argent du contribuable ne soit pas le premier moyen de défense en pareille situation.

La Commission présente ainsi ses vues à l'approche des réunions ministérielles du Conseil ECOFIN et du G20 du mois de juin. Il sera important d'adopter une attitude commune afin d'éviter d'éventuelles distorsions de concurrence et d'améliorer la capacité de gestion des crises transfrontalières.

**Le contexte:**

À la suite de la crise économique et financière, les États ont eu recours, massivement, à des fonds publics pour venir en aide à leurs secteurs financiers afin d'assurer ou de maintenir la stabilité financière nécessaire et la protection des déposants. Ces mesures ont entraîné un endettement public élevé que le contribuable va devoir rembourser en grande partie au cours des prochaines années.

Des actions sont en cours à présent pour éviter la répétition de telles situations. La Commission s'attelle déjà activement à renforcer les mesures de prévention destinées à réduire la probabilité d'une défaillance bancaire mais, si la situation devait néanmoins se produire à l'avenir, il faut également s'assurer que des mécanismes solides, reposant sur un financement privé, soient en place pour pouvoir y faire face. À cet effet, l'Union européenne doit prendre de nouvelles dispositions efficaces pour la gestion des crises, et la Commission estime que la meilleure façon d'y parvenir est d'adopter une **attitude commune, à l'échelle de l'Union, en mettant en place une série d'outils de gestion des crises adossés à un réseau harmonisé de fonds nationaux** auxquels les banques sont tenues de verser des contributions. Il serait fait appel à ces fonds uniquement pour couvrir le coût de la résolution de banques en faillite, et non pour renflouer ces dernières.

**L'événement:**

12 h 30: Conférence de presse par M. Barnier, membre de la Commission, à la salle de presse du Berlaymont.

IP + Memo diffusés le jour même

Diffusion sur EbS

**Les sources:**

Site de la direction générale du marché intérieur et des services de la Commission européenne:
http://ec.europa.eu/internal_market/index_fr.htm

Site internet de M. Barnier, membre de la Commission:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/barnier/index_fr.htm

- I-062908 : Banque d'images (courte): UE: surveillance des marchés financiers
- I-061596 : Banque d'images (courte): Nouvelle supervision financière UE

**Les personnes de contact:**


| | | |
|---|---|---|
| Chantal HUGHES | +32 2 296 44 50 | chantal.hughes@ec.europa.eu |
| Carmel DUNNE | +32 2 299 88 94 | carmel.dunne@ec.europa.eu |
| Catherine BUNYAN | +32 2 299 65 12 | catherine.bunyan@ec.europa.eu |

## Mercredi 26 mai 2010: La Commission propose de négocier avec les États-Unis un nouvel accord relatif à la protection des données

**La nouvelle:**

La protection des données à caractère personnel est une priorité absolue de la Commission européenne. La garantie d'un niveau de protection élevé est un thème de discussion récurrent dans les négociations avec les États-Unis à propos du transfert de ce type de données. Cette question a été soulevée dans les discussions relatives aux dossiers passagers (PNR) et au programme de surveillance du financement du terrorisme (TFTP), deux accords majeurs pour l'Union européenne (UE) et les États-Unis dans leur lutte commune contre le terrorisme.

La Commission européenne proposera dès lors un mandat pour la négociation d'un nouvel accord global en matière de protection des données portant sur le transfert et le traitement des données des citoyens de l'Union et de celles des citoyens des États-Unis. Cet accord établirait un ensemble clair de droits et d'obligations pour la population et les autorités publiques des deux parties. La proposition de la Commission favoriserait la protection des données à caractère personnel par les mesures suivantes:

- en limitant clairement tous les transferts de données au cadre de la lutte contre la criminalité et le terrorisme;
- en établissant le droit d'accès à ses données personnelles et le droit à un recours juridictionnel;
- en assurant le droit de demander la rectification ou l'effacement de ses données à caractère personnel;
- en renforçant le rôle d'assistance des autorités chargées de la protection des données afin que les citoyens puissent faire valoir leurs droits.

Une condition préalable à l'ouverture des négociations avec les autorités des États-Unis est l'approbation par le Conseil du mandat de négociation proposé par la Commission. La responsabilité des négociations de l'accord au nom de la Commission reviendrait ensuite à M$^{me}$ Viviane Reding, vice-présidente et commissaire chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté.

**Le contexte:**

La protection des données à caractère personnel est prévue à l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Cette charte est intégrée dans le traité de Lisbonne et juridiquement contraignante pour l'Union européenne et ses États membres lorsqu'ils mettent en œuvre le droit de l'Union. Le traité de Lisbonne (article 16 du traité sur le fonctionnement de l'UE) donne à la Commission la possibilité de proposer une législation en matière de protection des données.

En décembre 2009, le Conseil européen a invité la Commission à proposer une une recommandation "*en vue de la négociation, avec les États-Unis d'Amérique, d'un accord sur la protection et, s'il y a lieu, l'échange des données à des fins répressives*."Le Parlement européen souhaite également la conclusion d'un accord entre l'UE et les États-Unis qui garantisse une protection adéquate des libertés civiles et des données à caractère personnel.

**L'événement:**

Possibilité de s'entretenir avec M$^{me}$ Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne. Si vous le souhaitez, merci de contacter Mina.Andreeva@ec.europa.eu. Veuillez noter que les créneaux horaires pour les entretiens sont limités.

**Les sources:**

IP/10/447: La Commission prend des mesures pour renforcer la protection des données des citoyens, pour sauvegarder les droits des personnes mises en cause et pour accroître la coopération en matière d'immigration et d'asile

MEMO/10/139: Plan de la Commission européenne pour assurer aux citoyens justice, liberté et sécurité (2010 – 2014) (en anglais uniquement)

IP/10/152: Le Parlement européen vote contre l'accord provisoire UE-USA sur le transfert de données bancaires aux fins de la lutte contre le terrorisme: réaction de la Commission

SPEECH/ 10/16: Protection de la vie privée: les défis que devra relever l'Union européenne (en anglais uniquement)

Site web de la vice-présidente Viviane Reding:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/reding/index_fr.htm

Salle de presse «Justice et affaires intérieures»:

http://ec.europa.eu/justice_home/news/intro/news_intro_en.htm (en anglais uniquement)

I-043955 : Banque d'images (courte): Transport aérien: protection des données

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Matthew NEWMAN | +32 2 2962406 | matthew.newman@ec.europa.eu |
| Mina ANDREEVA | +32 2 2991382 | mina.andreeva@ec.europa.eu |

## Mercredi 26 mai 2010: Action pour le climat: Communication pour débloquer le potentiel européen pour une innovation et croissance propre

**La nouvelle:**

La Commission européenne va présenter, sous forme de communication, une analyse des conséquences de la décision de l'UE de porter l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 de 20 % à 30 % (par rapport aux niveaux de 1990). Cette communication intervient dans un contexte où la première place au sein d'une nouvelle économie à faible intensité de carbone et les emplois «verts» qu'elle devrait créer sont de plus en plus convoités au niveau international.

Cette communication examinera les avantages et les inconvénients que présente le nouvel objectif de 30 % de réduction des émissions, ainsi que les modalités pratiques pour y parvenir. Elle évaluera également le risque de «fuites de carbone» - délocalisation des activités des secteurs gros consommateurs d'énergie vers les pays dans lesquels les contraintes en matière d'émissions de carbone sont moindres – à la lumière des conclusions de la conférence des Nations unies sur le climat qui s'est tenue à Copenhague au mois de décembre dernier.

**Le contexte:**

L'Union européenne a pris en 2007 l'engagement unilatéral de diminuer de 20 % ses émissions, engagement qu'elle a mis en œuvre en 2008 avec l'adoption du paquet «Climat et énergie». L'UE a également proposé de porter le taux de réduction à 30 %, pour autant que d'autres grands émetteurs de carbone assument une juste part de l'effort de réduction des émissions au niveau mondial dans le cadre d'un accord international sur le climat.

Entre-temps, l'UE s'est retrouvée en situation de désavantage concurrentiel, les Etats-Unis et les grandes économies asiatiques ayant investi bien plus que l'Europe dans la croissance à faibles émissions de carbone, notamment par l'intermédiaire de mesures de relance économique. Il est donc d'autant plus nécessaire d'envisager le renforcement des objectifs de réduction des émissions du paquet «Climat et énergie».

**L'événement:**

13h00: Mme Connie Hedegaard, membre de la Commission chargé de l'action pour le climat, donnera une conférence de presse dans la salle de presse du Berlaymont.

Diffusion sur EbS

**Les sources:**

Discours prononcé le 26 avril 2010 par la commissaire Connie Hedegaard devant la commission «Environnement» du Parlement européen:
http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/10/182&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en

Site web de la Commission européenne sur l'action pour le climat:
http://ec.europa.eu/climateaction/index_fr.htm

Site web de la commissaire Connie Hedegaard:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/hedegaard/index_en.htm

- I-063650 Banque d'images (longue): Economie verte: produits et transport
- I-063649 Banque d'images (longue): Economie verte: économie d'énergie
- I-063648 Banque d'images (longue): Economie verte: production d'énergie

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Maria KOKKONEN | +32 2 295 42 03 | maria.kokkonen@ec.europa.eu |
| Lena DE VISSCHER | +32 2 296 36 94 | lena.devisscher@ec.europa.eu |

## Jeudi 27 mai 2010: la Commission révise les règles de concurrence pour la distribution et réparation des véhicules à moteur

**La nouvelle:**

La Commission adoptera de nouvelles règles de concurrence concernant les accords entre constructeurs automobiles et leurs concessionnaires, les réparateurs et les distributeurs de pièces détachées. Le règlement d'exemption par catégories sur les véhicules automobiles existant date de 2002, et expire à la fin du mois de mai. Les consommateurs bénéficient de conditions de concurrence sur le marché de la vente de voitures, et il est donc proposé que les accords sur ce marché ne doivent plus être soumis à un régime propre au secteur, et devraient être introduits dans le champ d'application de l'exemption générale par catégorie sur les restrictions verticales, Règlement n° 330/2010. D'autre part, une approche plus sévère est proposée pour la réparation automobile et la distribution de pièces de rechange, parce que ces marchés sont structurellement moins compétitifs. La Commission propose donc d'adopter une exemption par catégorie sectorielle et des lignes directrices qui viendront compléter le Règlement n° 330/2010.

S'exprimant devant le Parlement européen le 5 mai, le Commissaire Almunia a déclaré: «Je crois fermement que le nouveau cadre apportera des avantages tangibles pour les consommateurs. Notre principale priorité est d'accroître la concurrence sur le marché de l'après-vente, réparation et entretien, où elle fait le plus défaut, et où les consommateurs européens consacrent une partie importante de leur budget."

**Le contexte:**

L'actuel règlement d'exemption 1400/2002 exempte les accords verticaux qui se conforment aux dispositions des règles de concurrence de l'UE d'interdire des pratiques commerciales restrictives (article 101 (1) du traité UE). La Commission a publié un rapport d'évaluation en 2008 qui a révélé que bon nombre de ces dispositions sectorielles avaient été inefficaces, voire contre-productives. En juillet dernier, la Commission a adopté une communication et une évaluation d'impact exposant les grandes lignes de la nouvelle approche. En décembre 2009, elle a publié un projet de nouveau règlement et lignes directrices pour consultation publique. Le Comité économique et social a publié un rapport favorable à ce projet, alors que cette semaine, le Parlement européen a adopté une résolution appelant la Commission à surveiller le secteur afin de garantir que les consommateurs continueront de bénéficier de conditions de concurrence dans ces marchés évoluant très rapidement.

**L'événement:**

Communiqué de presse + MEMO

Conférence de presse par le Vice-président Joaquín Almunia

Disponible sur EbS

**Les sources:**

Voir IP/09/1984 - Antitrust: la Commission lance une consultation publique sur la révision des règles de concurrence pour le secteur automobile

Spécial site web créé pour la loi-cadre de concurrence applicable au secteur des véhicules automobiles, y compris les présentations faites au cours de la consultation publique:
http://ec.europa.eu/competition/consultations/2010_motor_vehicles/index.html

Site Internet du commissaire Almunia:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/almunia/index_en.htm

- I-062365 : Archives: Secteur automobile
- I-040291 : Banque d'images (courte): Règles de concurrence et vente de voitures dans l'UE
- I-038704 : Banque d'images (courte): Distribution automobile: nouveau règlement d'exemption aux règles de concurrence

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Amelia TORRES | + 32 22954629 | amelia.torres@ec.europa.eu |
| Marisa GONZALEZ | +32 22954629 | marisa.gonzalez-iglesias@ec.europa.eu |

## Les jeudi 27 et vendredi 28 mai 2010: Premier Forum de l'ultrapériphérie européenne

**La nouvelle:**

Les 27 et 28 mai 2010, Bruxelles accueillera le premier Forum de l'ultrapériphérie européenne. L'événement permettra de mieux faire connaître les spécificités des régions ultrapériphériques auprès des institutions européennes et des États membres, l'objectif étant de faire passer un message politique fort: ces régions sont bel et bien membres à part entière de l'Union européenne. L'année 2010 est décisive pour ces régions, compte tenu des négociations en cours concernant le budget de l'Union, la politique de cohésion après 2013 et la nouvelle stratégie économique pour l'Europe à l'horizon 2020.

**Le contexte:**

Dans sa communication de 2008 intitulée «Les régions ultrapériphériques: un atout pour l'Europe», la Commission s'était engagée à organiser tous les deux ans un forum de l'ultrapériphérie européenne.

Ce forum constituera un espace d'échanges dans le contexte de la révision de la stratégie de l'Union à l'égard des régions ultrapériphériques au-delà de 2013 et permettra aux neuf régions concernées d'établir des contacts et d'échanger de bonnes pratiques. Il offrira une vitrine aux initiatives locales qui profitent au développement de ces régions et de l'Europe dans son ensemble: des projets souvent novateurs, présentant des spécificités dans des domaines tels que les énergies renouvelables, la biodiversité, l'agroalimentaire, la recherche médicale et la préservation du patrimoine culturel.

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'Union européenne compte neuf régions ultrapériphériques: les quatre départements français d'outre-mer (la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et la Martinique), deux collectivités d'outre-mer françaises (Saint-Barthélemy et Saint-Martin), les régions autonomes portugaises des Açores et de Madère et la Communauté autonome espagnole des Îles Canaries.

**L'événement:**

Le commissaire européen à la politique régionale, M. Hahn, accordera des entretiens à la presse le 27 mai dès 13 heures, au bâtiment Charlemagne de la Commission européenne, à Bruxelles (sur demande).

**Les sources:**

IP/10/547: Le Commissaire Hahn participe à la conférence ministérielle sur les régions ultrapériphériques à Gran Canaria (Espagne)

Site web de la Commission consacré au Premier forum de l'ultrapériphérie européenne:
http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/rup2010/

Site web du commissaire Hahn:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/hahn/index_en.htm

**Le contact:**

Ton VAN LIEROP +32 22966565 Ton.van-Lierop@ec.europa.eu

## Vendredi 28 mai 2010: faciliter l'accès aux fonds de l'UE afin de stimuler la croissance et la recherche

**La nouvelle:**

Le vendredi 28 mai, la Commission devrait adopter une proposition visant à simplifier et moderniser les procédures financières de l'Union européenne, qui facilitera l'accès des entreprises, des chercheurs et d'autres bénéficiaires au financement européen. Le règlement financier révisé réduira les coûts et la charge de travail pour les utilisateurs finals des subventions de l'UE et, à plus long terme, permettra d'axer davantage le régime de subventions sur les résultats à atteindre par les bénéficiaires des paiements plutôt que sur le simple remboursement de factures.

La Commission souhaite par ailleurs adapter ses dispositions financières actuelles afin de répondre aux défis économiques récents, et notamment à la nécessité de combiner différentes sources de financement, par exemple dans le cadre de partenariats public-privé, pour accroître l'incidence de l'investissement.

**Le contexte:**

Le règlement financier constitue un «mode d'emploi» détaillé et juridiquement contraignant, qui décrit la manière dont les fonds de l'UE peuvent être dépensés. Il couvre tous les aspects de la gestion financière de l'Union, précisant notamment qui est autorisé à verser de l'argent à qui, qui peut recevoir des fonds et dans quelles conditions spécifiques.

Cette réglementation financière doit faire l'objet d'un réexamen au moins tous les trois ans. Le dernier réexamen ayant eu lieu il y a trois ans, il convenait de procéder à une nouvelle révision en 2010.

**L'événement:**

IP disponible le jour même.

**Les sources:**

Site internet de la Commission européenne consacré à la programmation financière et au budget: http://ec.europa.eu/budget/index_fr.htm

Site internet du commissaire Lewandowski:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/lewandowski/index_fr.htm

**Le contact:**

Patrizio FIORILLI +32 498 95 81 32 patrizio.fiorilli@ec.europa.eu

## Vendredi 28 mai 2010: Conférence de haut niveau à Madrid sur les infrastructures énergétiques européennes

**La nouvelle:**

La conférence abordera les principales questions et solutions que posent le prochain paquet sur les infrastructures énergétiques que la Commission européenne présentera au Conseil et au Parlement en novembre 2010. Parmi ces questions stratégiques cruciales figurent la détermination des infrastructures de production de gaz, d'électricité et peut-être de $CO_2$ qui présentent un intérêt européen, la détermination des chaînons manquants et la conception d'instruments juridiques et financiers à l'échelon européen en vue de faciliter le développement de telles infrastructures.

**Le contexte:**

Le développement des infrastructures énergétiques sera essentiel à la réalisation des objectifs de l'Union européenne dans les domaines du développement des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'intégration des marchés et de la sûreté de l'approvisionnement. Forte des leçons tirées du cadre actuel des réseaux transeuropéens de l'énergie (RTE-E), la Commission soumettra en novembre 2010 un paquet sur les infrastructures énergétiques axé sur les priorités du développement des infrastructures énergétiques à l'horizon 2020/2030.

**L'événement:**

La conférence de haut niveau, intitulée "Infrastructures énergétiques européennes: perspectives d'un nouvel instrument européen pour la sûreté énergétique et les infrastructures énergétiques», est organisée par la Commission européenne et la présidence espagnole du Conseil.

Günther Oettinger, membre de la Commission chargé de l'énergie, et Miguel Sebastián, ministre espagnol de l'industrie, pronconceront des allocutions inaugurales à la séance d'ouverture de 9h30 à 10h30 à l'hôtel MELIÁ CASTILLA à Madrid.

**Les sources:**

Site internet du commissaire Oettinger:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/oettinger/index_en.htm

Site internet de la présidence espagnole sur la conférence de haut niveau:
http://www.mityceu2010.es/j-infraestructuras/en/index.php

Site web de la Commission européenne sur les infrastructures énergétiques:
http://ec.europa.eu/energy/infrastructure/index_en.htm

- I-062253 : Archives: Sécurité de l'approvisionnement en gaz
- I-059264 : Archives: Solidarité et sécurité énergétique dans l'UE: archives

**Les personnes de contact:**


| | | |
|---|---|---|
| Marlene HOLZNER: | 02/296.01.96 | marlene.holzner@ec.europa.eu |
| Nicole BOCKSTALLER: | 02/295.25.89 | nicole.bockstaller@ec.europa.eu |

## Mardi 1 juin 2010: début de la Semaine verte, conférence annuelle de la Commission européenne sur l'environnement

**La nouvelle:**

Le 1er juin, Janez Potočnik, Commissaire européen en charge de l'environnement, marquera par sa présence la Semaine verte ("Green Week"), conférence annuelle de quatre jours sur les politiques environnementales, qui se tiendra au bâtiment Charlemagne à Bruxelles. Le thème de cette année est la biodiversité.

**Le contexte:**

La Semaine verte, dont c'est la dixième édition cette année, est la conférence européenne la plus importante dédiée aux questions environnementales.

La biodiversité est à l'honneur cette année. Plus de trente sessions débattront de l'état de la biodiversité et de la nature en Europe et dans le monde, des bénéfices qu'elles apportent, les pressions actuelles qu'elles subissent, et des solutions possibles aux pertes de biodiversité. Seront aussi débattus, la voie à prendre par les politiques européennes en matière de biodiversité et nature après 2010, leur dimension économique, les services rendus par les écosystèmes et Natura 2000. Parmi les intervenants, relevons Pavan Sukhdev, qui dirige le rapport TEEB, ainsi que la primatologue Emmanuelle Grundmann. Cet événement comprend aussi de nombreuses activités parallèles, films, expositions et opportunités de mise en réseaux.

**L'événement:**

La conférence se tiendra au bâtiment Charlemagne à Bruxelles entre le 1er et le 4 juin.

**Les sources:**

Pour de plus amples informations sur les intervenants, le programme et activités, veuillez consulter le site web:
http://ec.europa.eu/greenweek

Site web du commissaire Potočnik:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/potocnik/index_en.htm

- I-063392 Video news release: VNR: TEEB: Protéger la nature, c'est rentable (version longue)
- I-059666 Video news release: Espèces invasives
- I-059137 Banque d'images (courte): Environnement: déforestation
- I-053578 Video news release: Protéger l'arbre de la vie
- I-051244 Video news release: NATURA 2000: pour protéger la biodiversité en Europe
- I-051194 Video news release: Arrêter l'érosion de la biodiversité européenne d'ici 2010
- I-044901 Banque d'images (longue): Environnement: nature et biodiversité - 2004

**Les contacts:**

Joe HENNON +32 2 29 53593 Joseph.Hennon@ec.europa.eu

## Mercredi 2 juin 2010: La Commission récompense les entreprises européennes les plus vertes

**Les nouvelles:**

Le 2 juin, la Commission européenne annoncera les lauréats du Prix européen de l'environnement pour les entreprises 2010. La cérémonie de remise de prix aura lieu pendant la Semaine Verte, l'événement annuel majeur de la Commission relatif à l'environnement à Bruxelles.

**Le contexte:**

Tous les deux ans, la Commission européenne récompense les entreprises européennes qui apportent une contribution remarquable au développement durable. Les prix sont décernés suivant quatre catégories: la gestion, les produits, les processus et la coopération internationale.

Dix entreprises ont été retenues pour le Prix européen de l'environnement pour les entreprises 2010. Les finalistes représentent des entreprises originaires d'Autriche, de Belgique, d'Allemagne, de Grèce, d'Espagne, du Royaume-Uni et de Turquie. Le Prix 2010 a donné lieu à 141 candidatures issues de 24 pays membres et candidats à l'adhésion de l'Union européenne. C'est le taux de participation le plus élevé depuis le lancement du Prix en 1987.

**L'événement:**

Les prix seront décernés par le Commissaire européen en charge de l'environnement Janez Potočnik, lors d'une cérémonie qui aura lieu à la Bibliothèque Solvay (Bruxelles) le 2 juin à 18h45'. La cérémonie consistera à la fois en une conférence et une exposition.

Diffusion sur EbS

**Les sources:**

Pour plus d'informations concernant la liste des finalistes 2010, voir: IP/10/275: Dix entreprises en lice pour le Prix européen de l'environnement pour les entreprises 2010

Pour plus d'informations concernant le Prix européen de l'environnement pour les entreprises 2010, consulter:
http://ec.europa.eu/environment/awards/index_en.htm

Site web du commissaire Potočnik:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/potocnik/index_en.htm

**Les contacts:**

Joe HENNON +32 2 29 53593 or +32 498/95 35 93 Joseph.Hennon@ec.europa.eu

## Mercredi 9 juin 2010: La Commission présente sa stratégie pour moderniser l'éducation et la formation professionnelles en Europe

**Les nouvelles:**

La Commission présentera les réformes qui permettraient de moderniser l'éducation et la formation professionnelles en Europe, afin de les rendre plus attrayantes et avec une option d' apprentissage de haute qualité pour les jeunes et une opportunité pour les adultes de mettre à jour leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle.

**Le contexte:**

Dans sa communication intitulée «Un nouvel élan pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation professionnelle pour soutenir la stratégie Europe 2020", la Commission présentera sa vision pour la prochaine décennie qui contribuera à la modernisation de l'éducation et de la formation professionnelle et que les ministres européens devraient adopter au courant de cette année dans le cadre du processus de Copenhague.

Le processus de Copenhague a été lancé en 2002 afin de permettre aux pays concernés de développer des politiques et des actions innovantes. L'objectif global est d'encourager plus de personnes à utiliser plus largement des possibilités d'apprentissage, soit à l'école, soit dans l'enseignement supérieur, sur le lieu de travail, ou par le biais de cours privés.

Le processus est réexaminé tous les deux ans par les ministres de 31 pays, les partenaires sociaux européens et par la Commission européenne. Ils se réuniront à Bruges en Décembre 2010 pour établir un programme ambitieux de modernisation pour les dix années à venir. La présente communication est la contribution de la Commission à ce processus, et est étroitement liée à la stratégie de réforme de l'UE "Europe 2020" et de son cadre stratégique pour la coopération européenne en matière d'éducation et de formation jusqu'en 2020.

**L'événement:**

Conférence de presse d' Androulla Vassiliou, commissaire européen à l'éducation, la culture, le multilinguisme et les jeunes à 12h30 dans la salle de presse de Berlaymont à Bruxelles.

- Disponible sur EbS

**Les sources:**

Site de la Commission européenne sur l'éducation et la formation professionnelle:
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc60_fr.htm

Site de la commissaire Vassiliou:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/vassiliou/index_fr.htm

- I-047154: La formation professionnelle, clé de la stratégie de Lisbonne
- I-050678 Banque d'images (courte): Emploi: Formation professionnelle
- I-044049 Banque d'images (longue): Education - 2004

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Dennis Abbott | +32.2.295.92.58 | dennis.abbott@ec.europa.eu |
| Dina Avraam | +32.2.295.96.67 | dina.avraam@ec.europa.eu |

## Jeudi 10 juin 2010: rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade en Europe

**La nouvelle:**

La Commission européenne s'apprête à publier un rapport sur la qualité des sites de baignade en Europe, afin d'aider les millions d'Européens qui se rendent chaque été sur les plages à faire un choix informé. Ce rapport porte sur les zones situées en bord de mer et en eau douce où la baignade est soit explicitement autorisée, soit traditionnellement pratiquée par un grand nombre de personnes.

**Le contexte:**

Il est essentiel de faire en sorte que les eaux de baignade conservent un haut niveau de qualité afin de garantir le bien-être et la santé des millions de personnes qui, partout en Europe, apprécient de nager en mer, dans les rivières et dans les lacs pendant les mois d'été.

Tout au long de la saison de baignade, les États membres sont tenus de surveiller la qualité des eaux de baignade et d'en rendre compte. Ce contrôle se fait sur la base de normes minimales établies pour un certain nombre de paramètres physiques, chimiques et microbiologiques; il ne concerne pas les eaux utilisées à des fins thérapeutiques, ni celles des piscines.

**L'événement:**

Le commissaire Janez Potočnik et le directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement, M$^{me}$ Jacqueline McGlade, donneront une conférence de presse à 12h30 dans la salle de presse du Berlaymont.

- Diffusion sur EbS

**Les sources:**

Site internet du commissaire Potočnik:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/potocnik/index_en.htm

Site internet de la Commission européenne:
http://ec.europa.eu/environment/water/water-bathing/index_en.html

Site internet de l'Agence européenne pour l'environnement:
http://www.eea.europa.eu/themes/water/status-and-monitoring/state-of-bathing-water

- I-057336 : Banque d'images (courte): Qualité des eaux de baignade: rapport 2008
- I-054037 : Banque d'images (courte): Eaux de baignade

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Maria KOKKONEN | +32 2 2954203 | Maria.Kokkonen@ec.europa.eu |
| Lena DE VISSCHER | +32 2 2963694 | Lena.Devisscher@ec.europa.eu |

## Jeudi 10 Juin 2010: Les Prix de l'Union européenne pour le Patrimoine Culturel présentés à Istanbul

**Les nouvelles:**

Androulla Vassiliou, commissaire européen à l'éducation, la culture, le multilinguisme et de la jeunesse, présentera le 10 Juin les prix de l'Union européenne pour le patrimoine culturel/Concours Europa Nostra aux 29 projets gagnants de 15 pays et attribuera le Grand Prix à six d'entre eux.

Ces prix soulignent certaines des meilleures réalisations de l'Europe, et mettent en valeur des initiatives remarquables, des projets de conservation et de recherche visant à sauvegarder la richesse architecturale, le paysage, les patrimoines archéologique et artistique de l'Europe.

**Le contexte:**

Les prix européen pour le patrimoine culturel/Concours Europa Nostra ont été lancés conjointement en 2002 par la Commission européenne et Europa Nostra pour célébrer des initiatives exceptionnelles dans le secteur du patrimoine culturel européen.

Lors de la cérémonie célébrée à Aya Irini (le palais de Topkapi, Istanbul), la commissaire Vassiliou et le président exécutif de Europa Nostra, Denis de Kergolay, annonceront les six lauréats du Grand Prix dans les catégories "conservation", "recherche", "service spécialisé" et "'éducation, formation et sensibilisation" dans le domaine du patrimoine.

Les Grand Prix seront sélectionnés parmi les 29 projets gagnants. Chaque gagnant du Grand Prix recevra une récompense d'un montant de 10.000 €.

La sélection des lauréats de cette année a été réalisée par quatre jurys du Prix du patrimoine composés d'experts indépendants de toute l'Europe. Ceux-ci ont sélectionné les 29 lauréats des 140 projets soumis.

Un des grands objectifs du système de récompense est de stimuler les échanges transfrontaliers dans le secteur du patrimoine et d'étendre le pouvoir d'exemple et que le système encourage de nouveaux efforts et projets liés à la préservation du patrimoine en Europe. Au fil des ans, le programme de récompenses a mis en lumière des exemples remarquables de la conservation, gestion et interprétation du patrimoine de l'Europe. Celles-ci vont de quelques-uns des sites les plus connus en Europe, comme la Scala de Milan (Lauréate 2005), aux trésors les moins connus, tels que le Clocher en bois vernaculaire de l'Eglise Kesälahti en Finlande (Lauréate 2009).

Le prix européen pour le patrimoine culturel/Concours Europa Nostra sont soutenus par le programme Culture de l'UE, qui fournit €400 millions de financement pour la période 2007-2013 pour la mobilité transfrontalière des personnes travaillant dans le secteur culturel européen, pour la circulation transnationale de la production et de la compétence culturelle et artistique, et pour la stimulation du dialogue interculturel.

**L'événement:**

Jeudi: 10 juin 2010: 18h00-20h00 Cérémonie des Prix du patrimoine européen

Lieu: Aya Irini (Sainte-Irène), Istanbul, Turquie(uniquement sur invitation)

Vendredi: 11 juin 2010 : 09h30-17h30 Forum Europa Nostra «Identités multiples - Un patrimoine commun»

Lieu: Université Mimar Sinan, Centre culturel Tophane-i Amire, Istanbul, Turquie

**Les sources:**

IP/09/885 - Les sept lauréats du grand prix 2009 du patrimoine culturel de l'Union européenne dévoilés

Les lauréats 2010: [photos et descriptions des 29 projets gagnants de 15 pays]
http://www.europanostra.org/laureates-2010/

Programme Culture de la Commission européenne:
http://ec.europa.eu/culture/index_en.htm

Programme Culture programme de la Commission européenne et le Prix de l'Union européenne pour le patrimoine culturel:
http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/doc623_en.htm

Site de la Commissaire Vassiliou:
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/vassiliou/index_en.htm

**Les contacts:**


| | | |
|---|---|---|
| Dennis ABBOTT | +32 (0)2 295 92 58 | dennis.abbott@ec.europa.eu |
| Dina AVRAAM | +32 (0)2 295 96 67 | dina.avraam@ec.europa.eu |